



RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada, Unité de réception des soumissions

Services nationaux de passation de marchés

220, 4e Avenue S.E., bureau 720

Calgary AB T2G 4X3

**MODIFICATION N° 01
À L'INVITATION À
SOUMISSIONNER**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités du contrat demeurent les mêmes.

COMMENTARIES :

Une copie signée de la présente modification doit accompagner chaque soumission.

BUREAU DE DISTRIBUTION :

Agence Parcs Canada

Services nationaux de passation de marchés

220, 4e Avenue Sud-Est, bureau 720

Calgary AB T2G 4X3

Title : Surveillance environnementale — Upscheek Tashee — Unité de gestion de la Côte de la Colombie-Britannique		
N° de l'invitation : 5P420-18-0544/A	N° de la modification : 01	Date: 2019
N° de référence de SEAG : PW-19-00864496		
L'invitation prend fin :		
At: 14:00	On : 02 avril 2019	Time Zone : MDT
F.A.B. : Plant: <input type="checkbox"/> Destination: X Other: <input type="checkbox"/>		
Adresser toutes questions à : Kirsten Sage		
Téléphone : (587) 436-5795	Télécopieur : 1-866-246-6893	Courriel : Kirsten.sage@canada.ca

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE Par les présentes nous reconnaissons avoir reçu la version modifiée des instructions et nous attestons avoir modifié notre soumission en conséquence.	
Raison sociale et adresse du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Adresse	
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Titre	
Signature	Date



MODIFICATION NO °01

La présente modification est publiée pour répondre aux questions des soumissionnaires.

1.0 Questions des soumissionnaires

- Q1: « Les documents affichés en ligne indiquent que la plupart des travaux de défrichage (arbres et arbustes) le long du tracé ont été achevés en 2017, mais qu'il reste des travaux de défrichage supplémentaires pour la portée de 2019 (p. ex., DP de construction, p. 4). Dispose-t-on de renseignements sur l'étendue restante du défrichage ? »
- R1: **Environ 0,30 hectare (100 m) de sentier n'a pas encore été défriché et nécessitera le défrichage et l'enlèvement des arbres et des broussailles. Cette zone est située sur le côté est de la courbe Esowista (Sta 15+400 à 15+880). Environ 1,40 hectare nécessitent le débroussaillage des arbres et des broussailles seulement.**
- Q2: « Nous comprenons que la portée des travaux demandés couvre les phases 2 et 3 de ce projet et qu'elle s'étendra du printemps 2019 à l'été 2021. Il est question de "saisons de construction" (DP 2.2.1) et nous supposons donc que la construction ne se fait pas toute l'année jusqu'en 2021. Pouvez-vous préciser si les saisons de construction sont définies ? Par exemple, d'avril à octobre ».
- R2: **Le calendrier de construction sera déterminé par l'entrepreneur retenu. On s'attend à ce que la construction se poursuive toute l'année, mais on s'attend aussi à ce que les travaux soient réduits au cours de l'hiver en raison des contraintes environnementales du projet..**
- Q3: « Nous comprenons que l'APC élaborera le plan de gestion environnementale pour la phase de construction et que le PGE ne sera pas disponible dans le cadre de ce processus de DP (DP page 17). Au lieu du PGE, l'analyse d'impact détaillée peut-elle être examinée dans le cadre de la DP ? »
- R3: **La modification à l'analyse d'impact détaillée (AID) n'est pas disponible car il est en cours de mise à jour. L'AID initial de 2016 ne serait pas utile pour remplacer ces documents parce que bon nombre des composants du projet et des mesures d'atténuation ont évolué. En l'absence de la modification de l'AID et des mises à jour du PGE, la meilleure source d'information disponible est la section 01 35 43 des Procédures environnementales de l'appel d'offres.**
<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/PW-PWY-019-8566>

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT INCHANGÉES.